

Coalition d'action 4 : Action féministe pour la justice climatique

Les priorités et actions clés décrites dans ce document sont basées sur des discussions approfondies au sein du groupe de travail de la coalition d'action 4 : Action féministe pour la justice climatique du Réseau B+25. Pour la révision de Beijing +25, il y a six coalitions d'action centrées sur des domaines critiques pour les droits des femmes et l'égalité des genres : la violence fondée sur le genre, la justice et les droits économiques, la liberté de disposer de son corps et la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR), l'action féministe pour la justice climatique, les technologies et l'innovation au service de l'égalité entre les femmes et les hommes, et les mouvements et le leadership féministes plus le Pacte sur les femmes, la paix, la sécurité et l'action humanitaire du Forum Génération Égalité.

Aperçu de la situation au Canada

- Même dans les pays à revenu élevé comme le Canada, les rôles professionnels liés au genre, l'accès inégal aux ressources et le manque de pouvoir décisionnel rendent les femmes disproportionnellement vulnérables aux impacts des catastrophes industrielles et « naturelles ».¹
- Malgré leurs connaissances en matière d'atténuation et d'adaptation aux extrêmes climatiques, les femmes - en particulier les femmes autochtones - et les autres groupes marginalisés restent sous-représentés dans l'élaboration des politiques environnementales au Canada.²
- De nombreux ministères fédéraux responsables de l'intervention en cas de catastrophe, y compris Sécurité publique Canada (SPC) et Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), ont appliqué l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+), mais celle-ci s'est limitée jusqu'à présent à la surveillance, à l'analyse des politiques et à un service de pure forme.³

¹ Cohen (2017), tel que cité dans *Unfinished Business: A Parallel Report on Canada's Implementation of the Beijing Declaration* [disponible en anglais] (2019)

² Whyte (2014), tel que cité dans *Unfinished Business* [disponible en anglais] (2019)

³ Environnement et Changement climatique Canada (2019), tel que cité dans *Unfinished Business* [disponible en anglais] (2019)

Les phénomènes climatiques extrêmes exacerbent les inégalités structurelles et de genre ainsi que les discriminations qui touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles, surtout celles des communautés autochtones. Parce que les critères de financement public des solutions au changement climatique ne spécifient pas une approche sensible au genre, la société civile, les organisations locales et les organisations rurales qui proposent des solutions climatiques sensibles à l'égalité des genres sont exclues du financement public. Cela doit changer.

Les femmes et les filles sont sous-représentées dans l'élaboration des politiques environnementales aux niveaux local, provincial, national et international. En outre, une culture de harcèlement empêche la représentation intersectionnelle dans les rôles de direction. Il est impératif de créer des plans de préparation et de réponse aux catastrophes inclusifs et intersectionnels. La Coalition d'action sur les mouvements et le leadership féministes doit renforcer le discours sur le leadership et l'équité intergénérationnelle en incluant les femmes, les filles et les personnes bispirituelles des Premières nations, Inuites et Métisses dans l'élaboration des politiques environnementales et les postes connexes. Il est également essentiel que les représentants de la communauté des personnes en situation de handicap, en particulier les femmes en situation de handicap, dans leur diversité, soient incluses dans la préparation et la réponse aux catastrophes. Il est crucial d'écouter et de soutenir les femmes, les jeunes et les personnes de genres divers qui défendent les droits humains, et sont à l'avant-garde de l'activisme en faveur de la justice climatique et de la défense des terres, et sont souvent confrontés à la violence. Il faut remédier au manque systémique et généralisé de représentation diversifiée dans les postes de direction et de décision des secteurs axés sur la transition vers une économie verte.

Les statistiques nationales qui excluent les perspectives intersectionnelles sur les changements climatiques représentent un échec auquel il faut remédier. La planification des infrastructures urbaines doit adopter une approche intersectionnelle qui tienne compte des facteurs de sécurité liés au sexe, à l'âge, au handicap et à la pauvreté, en particulier dans le secteur des ressources naturelles où les camps de travail présentent un risque de violence et d'autres conséquences pour les communautés environnantes. La planification doit également être réévaluée afin de privilégier les effets sur le genre, la communauté et la durabilité.

Engagements clés du plan d'action de la coalition

Dans le cadre du processus d'examen des 25 ans du Programme d'action de Beijing, les dirigeants des Coalitions d'action des Nations Unies ont défini l'ensemble concret suivant d'actions clés à réaliser d'ici 2026 :

Action 1 : D'ici 2026, augmenter le **pourcentage de flux mondiaux – publics et privés – du financement de l'action climatique**, orientés et investis dans des solutions climatiques justes pour tous, en particulier aux **niveaux local et rural**, notamment en portant à 88 % la proportion des financements bilatéraux consacrés aux politiques climatiques favorables à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Action 2 : D'ici 2026, accroître la proportion de **femmes et de filles qui prennent part aux décisions et qui occupent des fonctions de leadership** dans la gouvernance environnementale et les secteurs impliqués dans la transition vers une économie circulaire, verte et régénératrice.

Action 3 : Renforcer et exploiter les capacités de millions de femmes et de filles supplémentaires, dans toute leur diversité, **pour améliorer la résilience aux aléas climatiques et aux risques de catastrophes, atténuer les effets du changement climatique et remédier aux pertes et dommages, y compris par l'accès à une éducation de qualité, des modèles coopératifs communautaires et les droits fonciers.**

Action 4 : D'ici 2026, au moins 20 pays feront état d'une utilisation accrue des statistiques relatives au genre et à l'environnement pour élaborer les politiques, en créant un environnement propice et en produisant davantage de statistiques sur ces deux dimensions.

Concrétiser l'action féministe pour la justice climatique

Priorités clés

Financement :

- Financer la collecte de données désagrégées et intersectionnelles en collaboration avec les communautés autochtones, et pour les communautés touchées de manière disproportionnée par la crise climatique, en particulier dans les zones dépendantes des ressources (pêche, agriculture, etc.) et dans les régions du sud du Canada

- Augmenter le financement des organisations communautaires, locales et rurales (en particulier les groupes de femmes, de filles et de groupes bispirituels des Premières nations, Inuites et Métisses) axées sur des solutions climatiques équitables pour tous, peu importe le genre
- Affecter une partie des fonds publics et privés consacrés au climat à des organisations urbaines et rurales locales qui apportent un soutien de première ligne aux communautés les plus durement touchées par la crise climatique, notamment les femmes et les filles autochtones et racisées ainsi que les personnes en situation de handicap
- Investir dans l'éducation, les carrières et la recherche pour la collecte de statistiques sur le genre et l'environnement
- Appliquer une optique intersectionnelle, d'ACS+, sensible à la réalité des personnes en situation de handicap, d'équité intergénérationnelle et culturelle, pour produire des documents éducatifs en langage clair (en particulier pour les jeunes)
- Soutenir et encourager les initiatives et le développement écologiques
- Investir dans des subventions, des bourses d'études et des formations pour les femmes, et toutes les personnes innovatrices et entrepreneures de genres divers qui luttent contre les effets du changement climatique dans les secteurs des énergies renouvelables et de la durabilité
- Financer les solutions féministes au changement climatique au-delà des solutions technologiques, notamment les mesures socio-économiques qui remettent en cause le capitalisme et la surconsommation
- Assurer le financement et offrir des possibilités de subventions pour soutenir et développer le leadership dans la communauté des personnes en situation de handicap

Justice climatique :

- Gouvernement
 - Adopter une optique d'équité intersectionnelle, d'ACS+, sensible à la réalité des personnes en situation de handicap, intergénérationnelle et culturelle dans toutes les politiques environnementales, les décisions administratives, les rapports, les camps de travail et les projets
 - Encourager les communications et la collaboration intergouvernementales, notamment avec les gouvernements autochtones
 - Inclure une section sur l'environnement et le climat dans le nouveau portail de l'État pour l'EDI (équité, diversité, inclusion) afin de faciliter l'accès et l'utilisation des données

- Mettre pleinement en œuvre la [Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones](#), comprenant le consentement préalable, libre et éclairé
- Organiser des consultations en toute transparence avec les communautés et organisations locales (en particulier les communautés autochtones) et inclure les organisations de femmes autochtones dans les groupes consultatifs fédéraux
- Mettre fin à tous les avis à long terme sur la qualité de l'eau potable dans les communautés autochtones en priorisant et en accélérant les investissements dans les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées
- Accroître la recherche sur l'efficacité des politiques publiques en matière d'insécurité alimentaire et d'approvisionnement en eau potable dans le Nord afin de guider la planification des mesures d'urgence et l'atténuation des catastrophes
- S'assurer que les bases de référence en matière d'environnement et de sécurité alimentaire démontrent une compétence culturelle en tenant compte des connaissances traditionnelles et de l'histoire du territoire
- Inclure et prioriser les impacts liés au genre, les retombées communautaires et le développement durable pour réévaluer et redéfinir les bénéficiaires des projets de ressources naturelles
- Créer et mettre en œuvre des politiques visant à mettre fin à la violence à l'encontre des femmes, des filles et des personnes bispirituelles des Premières nations, Inuites, et Métisses dans le secteur de l'extraction des ressources, en particulier le trafic d'êtres humains
- Militantisme
 - Inclure les femmes, les filles et les personnes bispirituelles des Premières nations, des Inuits et des Métisses dans l'élaboration des politiques environnementales, dans la prise de décision et dans les postes de direction, en donnant la priorité à leurs perspectives et à leur sécurité
 - Inclure les leaders féministes en situation de handicap dans l'élaboration des politiques, des programmes et des réponses à l'action climatique
 - Lutter contre la violence potentielle et les répercussions sur les infrastructures dans les camps de travail et les communautés environnantes
 - Renforcer les relations et les discours intergénérationnels afin de promouvoir la participation des jeunes au mouvement pour la justice climatique
 - Accroître et soutenir un leadership féministe diversifié, et intégrer l'analyse féministe intersectionnelle dans la recherche

- Créer des recommandations pour soutenir les défenseurs des droits humains et les militants de la justice climatique, en particulier les défenseurs des terres autochtones, qui sont davantage exposés à la violence

Responsabilisation des entreprises :

- Obliger les entreprises à rendre des comptes sur leur approche des affaires et des droits humains, en particulier les entreprises impliquées dans l'extraction des ressources au niveau mondial. Créer de robustes cadres de responsabilisation des entreprises qui incluent une analyse comparative de la discrimination fondée sur le genre
- Soutenir les mécanismes internationaux de responsabilisation pour les sinistres et les dommages causés par les changements climatiques et les pollueurs
- Rédiger des lois anti-corruption pour empêcher la mise en échec des réglementations sur l'environnement et des ressources naturelles

Passez à l'action

Actions gouvernementales <i>Demander des comptes au gouvernement</i>	Actions locales <i>Travail féministe</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer une optique intersectionnelle d'ACS+ à tous les futurs rapports du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, en mettant l'accent sur les femmes et les filles des Premières nations, Inuites et Métisses, ainsi que sur les personnes bispirituels • Mettre pleinement en œuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, en particulier l'article 19 sur le consentement préalable, libre et éclairé des peuples et des groupes autochtones • Soutenir les municipalités pour qu'elles créent des plans de préparation et de 	<ul style="list-style-type: none"> • Plaider en faveur d'une implication significative des activistes et des leaders communautaires autochtones dans l'élaboration des politiques environnementales • Favoriser la participation des jeunes et des filles à l'organisation et au militantisme en faveur de la justice climatique • Lutter pour la réévaluation des critères de financement et d'éligibilité des OSC pour le remboursement des dépenses encourues par le personnel en cas d'inculpation pour activisme en matière de changement climatique

réponse aux catastrophes, plus inclusifs et intersectionnels, qui prennent en compte les futurs phénomènes climatiques extrêmes

- Fournir des données accessibles au public pour retracer le financement gouvernemental
 - Inclure des données désagrégées dans le rapport [Les impacts sur la santé de la pollution de l'air au Canada](#)
 - Mettre en œuvre les cinq appels à la justice spécifiques aux industries extractives et aux industries de l'aménagement tirés de [Réclamer notre pouvoir et notre place: le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées](#)
 - Soutenir les provinces pour qu'elles élaborent des programmes publics d'aide en cas de catastrophe en prêtant attention aux personnes les plus touchées par les catastrophes et qu'elles mettent en place des services adaptés pour mieux répondre aux besoins particuliers des communautés, notamment des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- Créer, promouvoir et distribuer aux jeunes des documents en langage clair sur l'action et la législation en matière de climat
 - Faire pression pour une action nationale et une consultation avec différents experts du climat, en particulier avec les organisations autochtones
 - Exiger l'élaboration de recommandations et la création de lignes directrices qui intègrent spécifiquement une réponse féministe pour soutenir les défenseurs des terres autochtones qui subissent des menaces et des violences
 - Militer pour l'adoption et la mise en œuvre de politiques publiques qui s'appuient sur de nombreuses études axées sur l'effet de l'insécurité alimentaire dans le Nord lié au genre, comme la Politique alimentaire nationale du Canada

Remerciements

CRIAW-ICREF reconnaît sa présence et son travail sur des territoires autochtones. Nous reconnaissons respectueusement les répercussions de la colonisation sur les peuples autochtones.

Les priorités et actions clés décrites dans ce document sont basées sur des discussions approfondies au sein du groupe de travail de la coalition d'action 4 : Action féministe pour la justice climatique du Réseau B+25. Ces discussions ont eu lieu entre mars et octobre 2021 avec les organisations féministes et les organisations de femmes suivantes : Congrès du travail du Canada (Sarah Hedges-Chou), Conseil des Canadiens avec déficiences (Jewelles Smith), Global Women in STEM (Damineh Akhavan), Hear My Voice Women's Network (Evelyn Palach), Institut canadien de recherches sur les femmes (Amber Fletcher, Sunitha Bisan), l'Alliance Féministe pour l'Action Internationale (Lauren Marshall), l'Association nationale Femmes et Droit (Julia Tétrault-Provencher, Nazia Shaikh, Tiffany Butler), Les Femmes Michif Otipemisiwak / Women of the Métis Nation (Tamsin Fitzgerald), et la Société canadienne des femmes en science et technologie (Nasira Aziz).

Les informations ont été recueillies et présentées par Elizabeth Nguyen et Kenya Thompson.

Nous souhaitons reconnaître que ce document constitue une partie d'un processus continu de mise en œuvre du Programme d'action de Beijing au Canada. Nous remercions ces organisations pour leurs contributions et leur collaboration à travers des discussions enrichissantes, des réflexions critiques et leur engagement tout au long de ce processus.

Coordinatrice du projet : Olivia Atsin

Traduction : Laurence Bureau Beland

Révision des textes : Janine Bertolo avec Consensual Copy

Conception graphique : The Public Studio

Mise en page : Kenya Thompson

Éditrice : Institut canadien de recherches sur les femmes (CRIAW-ICREF)

807-250 City Centre Avenue, Ottawa, ON, K1R 6K7

ISBN : 978-1-77483-027-7

Ce projet a été financé par Femmes et Égalité des genres Canada.



Women and Gender
Equality Canada

Femmes et Égalité
des genres Canada